

La ministre des Transports dans les structures sous tutelle Comilog vante ses capacités, GPM s'inquiète

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LA ministre des Transports et de la Logistique, Flavienne Mfoumou Ondo, poursuit sa visite des organisations placées sous la responsabilité de son département. Jeudi dernier, elle s'est rendue à la Direction ferroviaire et des installations portuaires (DFIP) de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) et à Gabon Port Management (GPM), dans la commune d'Owendo. L'exposé du directeur du chemin de fer et des installations portuaires, Christophe Meinguy, a présenté au ministre un bref aperçu des capacités de l'entreprise dont les missions sont essentiellement axées sur le transport en vrac des minerais de manganèse, leur mise en stock et leur



Photo : D.R.

La ministre des Transports a souhaité que la sérénité revienne entre GPM et Oprag.

chargement à bord des navires. Il a ensuite révélé que 331 agents permanents et des sous-traitants travaillent, 24h/24, sur un site sécurisé. La grosse logistique déployée par l'opérateur ferroviaire entre Moanda et Owendo (611 km) permet d'affréter 11 trains par semaine. Soit une capacité de 4 Mt/an. Le matériel roulant permettant d'atteindre

ce résultat comprend 16 locomotives et 640 wagons en maintenance régulière. Christophe Meinguy a, une fois de plus, insisté sur le fait que la sécurité, la formation et la performance collective sont les trois priorités de Comilog. Les capacités portuaires de chargement sont, certes, passées de 2 Mt à 4,5 Mt entre 1988 et 2015. Mais ces performances ont été



Photo : D.R.

Visite guidée de Flavienne Mfoumou Ondo à la Comilog.

douchées par les conditions de marché défavorables à l'entame de 2016. A Gabon Port Management, le directeur général, Oswald Séverin Mayounou a sollicité du membre du gouvernement que les différends l'opposant à l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), son concédant, soient réglés. Les dossiers relatifs à cette affaire - pour laquelle les person-

nels attendent impatiemment des réponses-, se trouveraient sur la table de la ministre des Transports. En attendant, le patron de GPM a rassuré quant à la disponibilité de sa structure à soutenir l'action impulsée par la ministre dans la redynamisation de la branche du transport portuaire. L'entreprise dont la concession court jusqu'en

2032, compte 6 postes à quai à Owendo et Port-Gentil. Les activités sont animées par 160 employés (98% de Gabonais) qui, grâce aux 3 grues de dernière génération acquises, atteignent une capacité de traitement de 40 à 50 navires par mois. Flavienne Mfoumou Ondo a particulièrement félicité le staff de la Comilog pour l'accent particulier mis sur la sécurité des sites et le volet formation. Deux aspects auxquels, a relevé le membre du gouvernement, le président de la République accorde beaucoup d'intérêt. « Si des problèmes surviennent entre GPM et Oprag, mon devoir est d'y apporter des solutions idoines. Car, nous devons avoir en partage la vision du chef de l'Etat », a dit la ministre des Transports aux managers des deux entreprises.

Emploi /Insertion professionnelle/Conventions ONE-2GS et ONE-Engen Gabon Près de 125 jeunes en seront les bénéficiaires

F.A.
Libreville / Gabon

LA cadence des insertions professionnelles des jeunes s'accélère ces derniers temps, avec la récente signature de deux conventions paraphées entre l'administration en charge de l'Insertion professionnelle et deux opérateurs économiques, dans le cadre du Fonds d'aide et d'insertion professionnelle (FIR). Près de 125 jeunes Gabonais inscrits à l'Office national de l'emploi (ONE) vont bénéficier, dans les prochains jours, d'une insertion à la Gabonaise de gestion et de services (2GS) et à Engen-Gabon. Les conventions qui déclenchent ce mécanisme d'insertion professionnelle,



Photo : F.A.

Echange de documents entre le P-dg de 2GS, Jean de Dieu Enguénia, et le ministre en charge de l'Insertion des jeunes, Eloi Nzondo (d).

d'une durée d'un an à 2GS, et de deux ans à Engen-Gabon, ont été signées entre les autorités en charge de l'insertion des jeunes et les responsables des deux entreprises précitées. Le ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation technique et profession-

nelle et de l'Insertion des jeunes, Eloi Nzondo, qui a supervisé cette opération, a rappelé le contexte historique de ce programme : « Il découle des Assises sociales de 2014 qui ont élaboré le contrat d'apprentissage obligatoire dans les entreprises de plus de 50 employés. Une des

conditions d'accès aux marchés publics. » Ainsi, près de 110 jeunes vont-ils développer leurs compétences et se perfectionner aux métiers de la sécurité et du gardiennage à 2GS. Les 15 autres devront disposer d'une première expérience professionnelle dans les domaines techniques et de l'administration générale, en rapport avec le secteur de la distribution des hydrocarbures. « Il convient de noter que les frais liés à l'immatriculation à la CNSS, à la CNAMGS et au suivi administratif des stagiaires sont supportés intégralement par l'entreprise, mais les différentes formalités sont effectuées par le Fonds d'insertion professionnelle », a indiqué Hans Clotaire Ivala, le directeur général de l'ONE.

Pour sa part, Jean-Pierre Payet, directeur général d'Engen-Gabon SA, a indiqué que l'accueil des stagiaires est une manière pour son entreprise de contribuer à la concrétisation des attentes du gouvernement, y compris le soutien à la politique de l'emploi des jeunes. Pour les dirigeants de la 2GS, Jean de Dieu Brice Enguénia, P-dg, et Philippe Noël, directeur général, l'insertion des jeunes qui viendront à leur entreprise

de sécurité est susceptible de se traduire, pour les plus performants, en embauche définitive. Ce d'autant que cette entreprise entend innover dans le domaine sécuritaire, en introduisant dans sa ligne métiers, des profils modernes susceptibles d'utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et répondre aux exigences nouvelles des métiers de la sécurité, qui intègrent la technologie de pointe.

Optimisation du guichet unique

Ernst & Young au chevet de la Zerp de Nkok

F.A.
Libreville/Gabon

L'ADMINISTRATEUR général de la Zone économique à régime privilégié de Nkok, Gabriel Ntougou, et le Partner audit d'Ernst & Young, Erik Watremez, ont noué, mercredi dernier, un partenariat. A travers cette signature, les opérateurs économiques ainsi que les 16 administrations représentées gagneront en temps en ayant une seule base de données. « Aux dires de certains opérateurs, le guichet unique actuel fonctionne comme un point focal. Ce que l'on veut est qu'il soit un vrai guichet unique, en ce sens que les



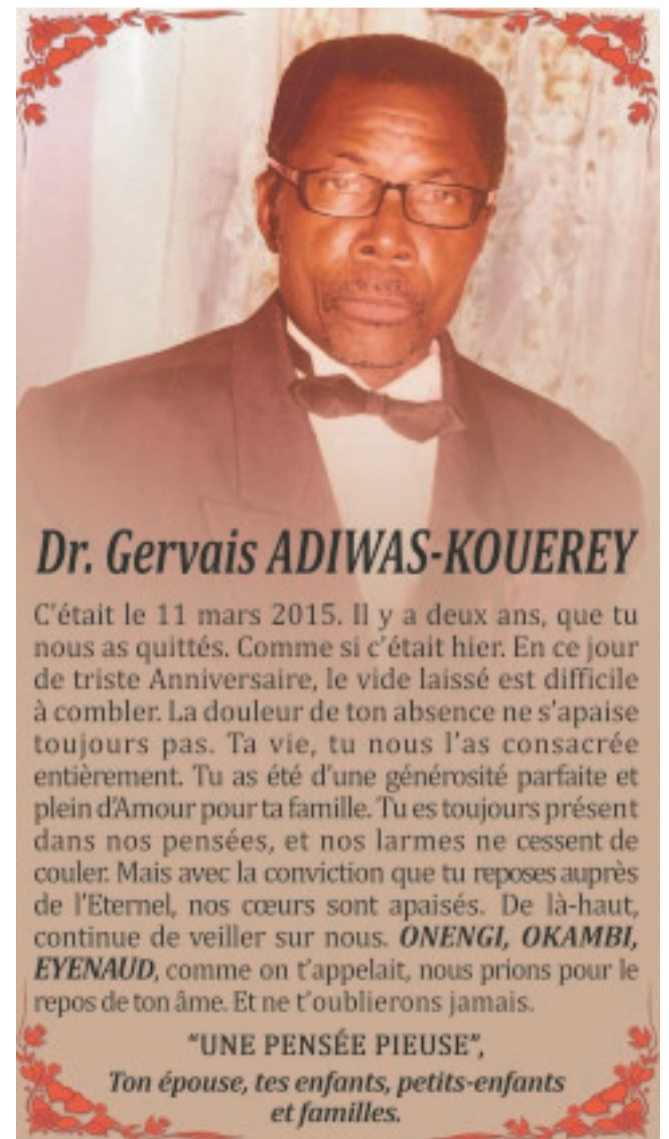
Photo : F.A.

Echange de documents entre l'administrateur de la Zerp, Gabriel Ntougou, et le représentant du cabinet Ernst & Young, Erik Watremez.

différents opérateurs viennent et font une seule demande en donnant toutes les informations possibles et qu'ils n'aient pas à en faire X demande. Cela permettra d'avoir des informations statistiques de ce qui est produit dans la zone et aussi

de ce qui est exporté », a déclaré Erik Watremez. Pour atteindre cet objectif d'optimisation, le cabinet mise sur un sondage auprès des opérateurs économiques, avant de faire une comparaison avec les autres guichets d'Afrique et

du monde. Selon l'administrateur de la Zerp de Nkok, cette signature s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de la zone, pour une meilleure compétitivité. « Le guichet unique est la principale plate-forme qui permet aux opérateurs de résoudre toutes leurs transactions administratives sur place. A cet effet, nous avons toujours besoin d'apporter un service de qualité à ces opérateurs. Et ce d'autant plus que la zone continue à s'accroître. Cette année, nous aurons l'installation d'une quinzaine d'entreprises. Cela demande beaucoup plus de travail pour nos agents et une meilleure qualité pour ces opérateurs économiques », a expliqué M. Ntougou.



Dr. Gervais ADIWAS-KOUEREY

C'était le 11 mars 2015. Il y a deux ans, que tu nous as quittés. Comme si c'était hier. En ce jour de triste Anniversaire, le vide laissé est difficile à combler. La douleur de ton absence ne s'apaise toujours pas. Ta vie, tu nous l'as consacrée entièrement. Tu as été d'une générosité parfaite et plein d'Amour pour ta famille. Tu es toujours présent dans nos pensées, et nos larmes ne cessent de couler. Mais avec la conviction que tu reposes auprès de l'Eternel, nos cœurs sont apaisés. De là-haut, continue de veiller sur nous. **ONENGI, OKAMBI, EYENAUD**, comme on t'appelait, nous prions pour le repos de ton âme. Et ne t'oublierons jamais.

"UNE PENSÉE PIEUSE",
Ton épouse, tes enfants, petits-enfants et familles.